



Réservé
aux abonnés

Communauté de communes du pays des Abers : une situation saine et rassurante pour l'avenir

Jeudi, la 35e réunion du conseil de communauté a revêtu une tonalité particulière. Après un hommage rendu à Marguerite Lamour, les conseillers de la Communauté de communes du pays des Abers (CCPA) se sont penchés sur le budget 2026 et ses investissements.

 Ouest-France

Publié le 06/03/2026 à 18h03

Lire le journal

 Offrir l'article



LIRE PLUS TARD



PARTAGER

Newsletter Brest

Chaque matin, recevez toute l'information de Brest et de ses environs avec **Ouest-France**

communica

OK



L'hélicoptère a transporté 60 tonnes de matériaux jusqu'au phare de l'île Vierge. | OUEST-FRANCE

En préambule du conseil communautaire de la CCPA (Communauté de communes du pays des Abers), jeudi 5 mars 2026, Jean-François Tréguer le président a rendu un hommage appuyé à Marguerite Lamour, décédée jeudi, avec laquelle le conseil était appelé à travailler régulièrement.

Budget 2026

En matière d'investissement, le budget 2026 prévoit 23 430 000 € pour les dépenses d'équipement. La palme revient à l'assainissement et aux travaux de la fourniture en eau suivie des deux gendarmeries.

Île Vierge : « Un chantier d'exception »

L'engagement pour l'île Vierge est de 556 800 €. **« C'est un chantier d'exception qui cumule des contraintes techniques et logistiques rarissimes qui en font une opération hors normes »**, » commente le président. En effet, en raison de l'altitude de travail (65 mètres), la totalité des matériaux et équipements ont été livrés par hélicoptère. Ces opérations d'hélicoptage, environ 60 tonnes sont intervenus cette semaine. Seuls les travaux des cordistes en façade extérieure pour traiter les problèmes d'infiltration sont visibles. La montée dans le grand phare sera suspendue pendant la durée des travaux (14 mois). L'office de tourisme maintiendra et enrichira l'offre d'accueil sur le site.

Révision générale du SCoT

Le comité syndical du pôle métropolitain approuvé la révision générale du SCoT du pays de Brest et cette révision sera exécutoire pour les sept intercommunalités le 16 avril.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre est dans sa phase finale. 85 % du territoire sont couverts et il reste quelques travaux sur certaines communes. La communauté a contribué pour 8 000 000 d'euros sur dix ans.

« Bien vivre en Bretagne »

Quelques communes vont recevoir un reliquat de 243 820 € pour des projets de la part de « Bien vivre en Bretagne ». Le reste à charge pour les programmes d'actions 2 026-2028 des bassins-versants de l'Aber Benoit et Aber Wrac'h est de 794 620 €. Le Drennec recevra une subvention de 15 000 € au titre de la réalisation d'une étude sur le centre bourg. Un projet industriel de traitement et de valorisation de biodéchets est également acté.

Projet de crématorium à Penhoat

Le conseil a aussi donné son avis sur l'évaluation environnementale du projet de création d'un crématorium à Penhoat. Deux abstentions jugeant que « **la biodiversité n'est pas assez prise en compte,** » d'après Paul Tanné.

Réservoir d'eau à Plouguerneau

Le conseil a validé l'avant-projet sommaire de la construction d'un réservoir d'eau dans la commune de Plouguerneau. Ce projet est évalué à 4 293 960 € incluant le renouvellement des canalisations en eau potable. Un protocole d'accord entre la CCPA et l'EARL de la Chapelle à Plabennec est également approuvé pour mettre en place le captage d'eau de Traon Ederm. L'indemnité du préjudice est fixée à 120 000 €.

Plabennec